

Mesdames et Messieurs les élus,

Le collectif de parents d'élèves souhaite vous interpellier concernant le protocole d'accord d'offre scolaire sur le département de la Creuse.

Ce protocole a été signé dans la précipitation en juin 2015, sous la pression de l'Éducation Nationale, dans un processus de chantage aux suppressions de postes. En Avril dernier, cette même assemblée votait une motion à l'unanimité contre la suppression de 9 postes sur notre département.

Suite à cela, en mai dernier, l'éducation nationale proposait un « accord » à propos duquel vous disiez dans la presse, M. Vergnier, que la signature devait se faire dans la concertation. Or, le timing imposé ne l'a pas permis. C'est donc bien sous pression de l'Éducation Nationale que vous êtes engagés aujourd'hui à restructurer le maillage de nos écoles sur le département. Aujourd'hui, Mme Niquet, DASEN, refuse toujours la concertation des différentes parties prenantes sur ce sujet. Malgré nos demandes répétées au nom du collectif Parents en Colère Creusois, réclamant la concertation entre éducation nationale, enseignants, élus et usagers, nous n'avons pas obtenu d'être entendus.

L'objet de notre intervention ce matin n'est pas de rentrer dans un contre argumentaire point par point du dossier ! Non, cela nous le ferons lorsque nous aurons obtenu d'être concertés à ce sujet.

Ce que nous souhaitons, c'est porter à la connaissance de tous, élus et citoyens, la logique dans laquelle ce protocole, qui veut nous être imposé, s'inscrit. Nous, parents d'élèves creusois, dénonçons le manque de concertation et la tentative de passage en force pour mettre en place des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux dits concentrés. Les petites écoles, visées par ce protocole, représentent 70% des écoles de notre département. Nous demandons l'opportunité d'ouvrir le débat sur la répartition de nos écoles partout sur le territoire. Nous le disons et le répétons, c'est l'avenir de nos enfants et de nos villages qui en dépend. Bien conscients que des restructurations peuvent être nécessaires, ce sont bien les objectifs à peine dissimulés de suppressions de postes et de décentralisation des compétences (et donc des moyens financiers) que nous dénonçons aujourd'hui.

A toutes et tous, élus des collectivités locales, nous vous appelons à vous fédérer sur tout le département contre ce protocole qui justifie, selon les indicateurs de réussites mentionnés, de fermer des écoles.

Fort d'avoir pu assister à la réunion de secteur de Gouzon, grâce à la détermination des parents et la complicité d'un élu, nous avons pu constater objectivement le contenu de ces rencontres entre certains d'entre vous et Mme la DASEN. Sans possibilité de discuter les chiffres et le diagnostic de nos territoires, ces réunions apparaissent bien comme une volonté d'imposer une vision catastrophique de la prise en charge éducative dans nos communes, pour faire naître la résignation. Votre résignation.

Les réunions de secteurs, dites d'information auraient dû avoir lieu avant la signature du protocole, protocole qui n'est, rappelons le, qu'un accord sur une base de volontariat (Pour l'instant).

Mesdames, Messieurs les élus, nous vous appelons massivement, et en témoignent les 2500 signatures obtenues en un mois sur le département, à : ne pas vous engager dans les restructurations tant que tous les acteurs n'auront pas été concertés vous fédérer pour

demander une suspension pour réécriture de ce protocole d'accord en Creuse. □ Organiser et soutenir la concertation entre toutes les parties prenantes dans ce dossier.

Nous, parents d'élèves, nous nous interrogeons fortement sur les critères choisis par l'Éducation Nationale pour mettre en place une école qui, citation du protocole art L.111-1 du code de l'éducation, une école qui « contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative ». Nous avons conscience que les petites communes visées en priorité par ses fermetures d'école sont fragilisées, notamment par la réforme des rythmes scolaires qui représente un coût supplémentaire pour les communes, par leur isolement, et peut-être par la réforme territoriale en cours.

Le collectif de parents d'élèves est actuellement en contact avec plusieurs départements soumis aux mêmes injonctions que la Creuse, à savoir, des postes d'enseignants en échange de regroupements d'école, sans concertation. Nous n'en sommes pas tous à la même étape d'application de ces « conventions », ou « protocoles », mais la gronde se fait sentir partout, les 1ères écoles ferment, comme dans le Lot ou le Gers, et nous entamons des démarches afin de nous fédérer.

Mesdames, Messieurs les élus, localement, nous souhaiterions être entendus sur différents points tels que :

- quelles sont les études qui justifient une meilleure émulation dans les classes à gros effectifs, et à un seul niveau ! Les études en notre possession montrent le contraire. Parlons-en.
- une réelle réflexion sur les temps de transport qu'induiraient de tels regroupements.
- une concertation concernant le rapprochement des élèves du CM des collèges. Quel intérêt pour les enfants ? A terme, n'est ce pas là l'acte 1 des écoles territoriales sur un site (une école par canton?)
- Ainsi que la prise en compte du désastre pour le dynamisme de nos campagnes si l'on en venait à fermer les écoles de proximité ! Les conséquences en termes d'emploi, de commerces, et tout simplement de lien social déjà si cruellement fragile aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs les élus, il nous apparaît aujourd'hui indispensable de vous demander de garantir une approche démocratique sur un sujet aussi sensible que le celui de nos écoles en permettant la suspension pour réécriture de ce protocole d'accord.

Travaillons ensemble, nous ne pouvons abandonner nos écoles, peut être le dernier rempart contre la désertification ?

Le collectif Parents en Colère - Creuse